

Déposer un dossier de demande d'entrée en EHPAD : Guide d'utilisation du site internet Via Trajectoire



ViaTrajectoire est un portail d'orientation. Il vous aide à trouver une maison de retraite qui correspond à vos critères. Il vous permet également de faire votre demande en ligne, de transmettre votre dossier à votre médecin traitant et de suivre l'avancement de votre dossier. Il est le fruit d'une coopération entre l'ensemble des acteurs du secteur médico-social, les Régions et les Conseils départementaux.

Le site ViaTrajectoire propose à toute personne qui cherche une place en maison de retraite :

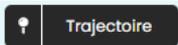
- Un annuaire national des maisons de retraite,
- Une aide à la recherche des établissements répondant à vos critères,
- Le formulaire unique national de demande d'admission,
- La transmission sécurisée des données médicales.

ViaTrajectoire est un service public gratuit, confidentiel et sécurisé. Pensé pour simplifier votre admission en maison de retraite, il est accessible aux personnes que vous désignez ou qui agissent en votre nom.

Avant de commencer un dépôt de dossier, assurez vous d'avoir réuni toutes les pièces justificatives nécessaires à la constitution du dossier :

- Photocopie carte d'identité
- Attestation sécurité sociale
- Photocopie du livret de famille (page avec mariage et enfants)
- Avis d'imposition
- Taxes foncières (le cas échéant)
- Engagements de payer signé par les enfants (à télécharger sur le site internet du Centre Hospitalier)
- Notification APA à domicile (le cas échéant)

Comment déposer un dossier sur ViaTrajectoire ?

- Connectez-vous à la page <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/> ou via notre site internet en cliquant sur l'onglet 
- Sur la page principale, cliquez sur l'onglet « PERSONNES AGEES »



Une orientation personnalisée et informatisée
ViaTrajectoire est un service public, gratuit et sécurisé qui propose une aide à l'orientation personnalisée dans le domaine de la santé.

PARTICULIERS

PERSONNES AGEES

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En quelques chiffres
Qui utilise VIA TRAJECTOIRE ?

- 17 régions
- 167 069 professionnels
- 45 932 médecins libéraux
- 623 413 personnes âgées et aidées familiaux



Besoin d'aide?

- Confidentiel et sécurisé
- Service public gratuit

CRÉER MON DOSSIER

ACCÉDER À MON DOSSIER

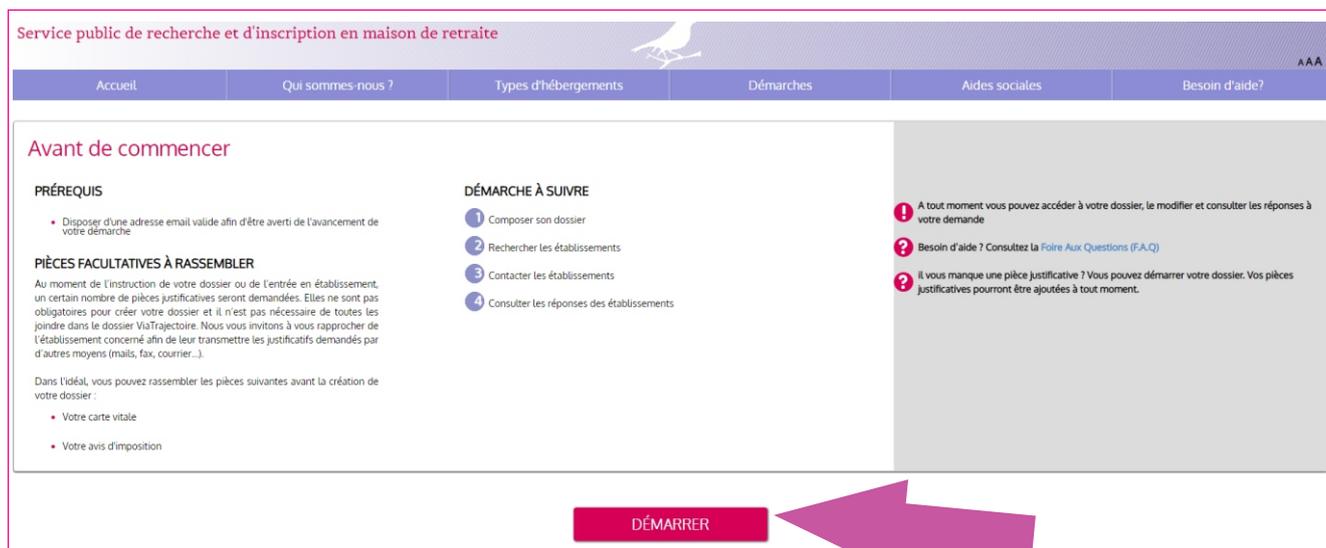
N° de dossier

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

OK

Enfin, cliquez sur « Démarrer »



Service public de recherche et d'inscription en maison de retraite

Accueil | Qui sommes-nous ? | Types d'hébergements | Démarches | Aides sociales | Besoin d'aide?

Avant de commencer

PRÉREQUIS

- Disposer d'une adresse email valide afin d'être averti de l'avancement de votre démarche

PIÈCES FACULTATIVES À RASSEMBLER

Au moment de l'instruction de votre dossier ou de l'entrée en établissement, un certain nombre de pièces justificatives seront demandées. Elles ne sont pas obligatoires pour créer votre dossier et il n'est pas nécessaire de toutes les joindre dans le dossier ViaTrajectoire. Nous vous invitons à vous rapprocher de l'établissement concerné afin de leur transmettre les justificatifs demandés par d'autres moyens (mails, fax, courrier...).

Dans l'idéal, vous pouvez rassembler les pièces suivantes avant la création de votre dossier :

- Votre carte vitale
- Votre avis d'imposition

DÉMARCHE À SUIVRE

- Composer son dossier
- Rechercher les établissements
- Contacter les établissements
- Consulter les réponses des établissements

À tout moment vous pouvez accéder à votre dossier, le modifier et consulter les réponses à votre demande

Besoin d'aide ? Consultez la Foire Aux Questions (F.A.Q)

Il vous manque une pièce Justificative ? Vous pouvez démarrer votre dossier. Vos pièces justificatives pourront être ajoutées à tout moment.

DÉMARRER

Composer son dossier en 6 étapes

ETAPE 1 - CRÉER MON DOSSIER

1 Créer mon dossier > 2 Valider mon adresse email > 3 Compléter le volet administratif

1 CRÉER MON DOSSIER

Féminin Masculin

Nom de naissance *

Nom utilisé

Premier prénom de naissance *

Autres prénoms

Prénom utilisé

Nom de naissance *

Renseignez l'identité de la personne

ETAPE 2 - VALIDER SUR MON ADRESSE MAIL

Vous venez de compléter la première étape.
Votre dossier a été créé sous la référence: xxxxxxxxxx

Un e-mail de confirmation vous a été envoyé à l'adresse xxxxxxxx@xxxxxxx.fr
Veuillez cliquer sur le lien qui apparaît dans le contenu de l'e-mail, afin de valider votre adresse e-mail et de passer à l'étape suivante.

Attention : Sans validation de votre part dans les 4 prochains jours, le dossier sera automatiquement supprimé.

Si vous n'avez pas reçu d'e-mail, vérifiez les courriers indésirables dans votre boîte de réception.

Si vous vous êtes trompé d'adresse email ou que vous n'avez pas reçu d'email veuillez cliquer sur ce lien : [je change mon adresse email](#)

Madame, Monsieur

Vous venez de créer le dossier de demande d'hébergement n° xxxxxxxxxx dans ViaTrajectoire.
Afin de valider la création de celui-ci, merci de bien vouloir cliquer sur le lien ci-dessous (ou le recopier dans votre navigateur) **dans un délai de 4 jours**. Passé ce délai, le dossier sera automatiquement annulé.
<https://trajectoire.sante-ra.fr/GrandAge/Pages/Connexion/AccessDirect.aspx?key=55409fc6-9b0e-4dc9-9b4f-6e1b49f2f232&type=mail>

Si vous gérez le dossier pour l'usager, vous recevez ce mail en son nom.

En vous remerciant pour votre confiance,
L'équipe ViaTrajectoire

Adresse e-mail validée

Vous venez de valider votre adresse e-mail.
Votre dossier a été créé sous la référence :
Vous pouvez désormais retrouver votre dossier à tout moment.

! Notez bien votre référence : xxxxxxxxxx , elle vous permettra de vous connecter à votre dossier

ÉTAPE SUIVANTE

ETAPE 3 - COMPLETER LE VOLET ADMINISTRATIF

N'oubliez pas de compléter la partie « coordonnées des personnes à contacter au sujet de cette demande ».

Coordonnées des personnes à contacter au sujet de cette demande ...

Au sujet de la demande, la personne concernée doit elle être contactée directement ? * Oui Non

Mesure de protection juridique Oui Non Demande en cours

Autres personnes à contacter

Il est important de compléter entièrement la partie administrative pour que les établissements aient le maximum d'information notamment la partie « Coordonnées des personnes à contacter au sujet de cette demande » pour pouvoir joindre une personne de l'entourage si besoin.

Pièces jointes

Pièces utiles à joindre au dossier

- Votre dernier avis d'imposition ou de non imposition
- Vos justificatifs des pensions

Vous pouvez aussi ajouter tout autre document que vous jugez utile au dossier.
Au moment de l'instruction de votre dossier ou de l'entrée en établissement, un certain nombre de pièces justificatives seront demandées. Il n'est pas nécessaire de toutes les joindre dans le dossier ViaTrajectoire. Nous vous invitons à vous rapprocher de l'établissement concerné afin de leur transmettre les justificatifs demandés par d'autres moyens (mails, fax, courrier...).

 Attention, il est illégal de transmettre des documents comportant des informations de nature médicale dans ce cadre. Ces données doivent être transmises de façon sécurisée entre professionnels médicaux (de préférence en ligne par connexion sécurisée ou sous pli confidentiel).

Les pièces jointes sont visibles par l'ensemble des intervenants ayant accès au dossier.

Pièces jointes au dossier

- xxxxxx.pdf ajoutée le : xx/xx/xxxx 
- xxxxxx.pdf ajoutée le : xx/xx/xxxx 

Commentaires

(500 caractères maximum)

PIECES A JOINDRE POUR FACILITER LA CONSTITUTION DU DOSSIER

Les pièces à joindre pour la constitution du dossier, listées page 2, sont obligatoires pour nos établissements.

ETAPE 4 - DÉCLARER MON MÉDECIN

Cette étape permet à votre médecin d'obtenir les autorisations pour compléter la partie médicale.

Déclarer mon médecin traitant

POURQUOI DÉCLARER SON MÉDECIN TRAITANT ?

La plupart des établissements demande que le volet médical du dossier soit rempli. Afin de pouvoir envoyer votre dossier à tous les EHPAD choisis, il est préférable de faire remplir le volet médical. Pour que votre médecin puisse saisir en ligne le volet médical, déclarez votre médecin en cliquant sur le bouton ci-dessous. Le médecin déclaré pourra alors avoir accès à votre dossier.

[ÉTAPE PRÉCÉDENTE](#) [ÉTAPE SUIVANTE](#)

ETAPE 5 - FAIRE REMPLIR LE VOLET MEDICAL

Pensez à prévenir votre médecin de la démarche et de l'informer qu'il doit remplir le certificat médical via ce portail. En cas d'hospitalisation de l'intéressé, le médecin du Centre Hospitalier est en capacité de le compléter. Vous avez la possibilité de télécharger les instructions qui pourront être transmises à votre médecin traitant.

ETAT DE VOTRE VOLET MÉDICAL

-  La partie médicale n'a pas été saisie par votre médecin.
-  La partie autonomie n'a pas été saisie par votre médecin.

DÉMARCHE À SUIVRE

-  Prenez rendez-vous auprès de votre médecin traitant afin qu'il puisse remplir votre dossier médical.
-  Lors de votre rendez-vous, demandez lui de remplir la partie médicale et la partie autonomie de votre dossier.

IMPRIMER LES INSTRUCTIONS POUR VOTRE MÉDECIN

Si votre médecin ne connaît pas encore ViaTrajectoire, imprimez les instructions qu'il doit suivre pour remplir votre dossier.

[Télécharger les instructions](#) 

[ÉTAPE PRÉCÉDENTE](#) [ÉTAPE SUIVANTE](#) 

ETAPE 6 - FINALISER ET LANCER MA RECHERCHE

Vous êtes sur le point de terminer votre inscription

Attention : Une fois votre dossier finalisé, vous devrez le consulter régulièrement.

En cas d'inactivité prolongée sur le dossier, vous serez invité par courriel à accéder à votre dossier dans ViaTrajectoire. Sans action de votre part, le dossier sera archivé et les demandes adressées aux établissements seront annulées.

J'atteste remplir ce dossier en qualité de :

- futur résident
- représentant du futur résident (tuteur, curateur, membre de la famille ...)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées dans la partie administrative du dossier.

[ÉTAPE PRÉCÉDENTE](#) [VALIDER ET LANCER LA RECHERCHE DES ÉTABLISSEMENTS](#)

Lors de cette étape vous aurez accès à la sélection des établissements. Laissez vous guider par le site internet qui vous expliquera comment sélectionner les EHPAD.

Cliquez bien sur le bouton vert « ajouter à ma sélection ». Sans cette étape, les établissements ne pourront pas accéder au dossier d'EHPAD de l'intéressé. Vous pouvez sélectionner autant d'établissements que vous le souhaitez.

2 Rechercher les établissements

CRITERES DE RECHERCHE

Code postal - Ville : 30130 - ST PAULET D...
Nom de l'établissement :
Distance : 20 km

Type d'hébergement
 Permanent Accueil de jour
 Temporaire Accueil de nuit
 Accueil séquentiel

Tarifcation
Établissement habilité à l'aide sociale : Tous les établissements
Tarifs :
Compris entre 0 et 7500 euros par mois

Affiliation
Caisse réservataire : Aucune

Prestations
Confort :
Soins :

Lancer la recherche

Établissement(s) correspondant à votre recherche : 16
Trier par : Proximité (vol d'oiseau)

EHPAD NOTRE DAME DE LA BLACHE - PONT-SAINT-ESPRIT [Ajouter à ma sélection](#)
30130 - PONT-SAINT-ESPRIT
Téléphone : 04 66 90 39 70
Type d'établissement : EHPA perc crédit AM
Hébergements proposés : Permanent avec aide sociale
Établissement habilité à l'aide sociale : Oui
Habilité APL : Oui
[Fiche détaillée](#) 2km

EHPAD CH PONT SAINT ESPRIT - PONT-SAINT-ESPRIT [Ajouter à ma sélection](#)
30130 - PONT-SAINT-ESPRIT
Téléphone : 04 66 33 40 00
Type d'établissement : EHPAD
Hébergements proposés : Permanent avec aide sociale
Temporaire avec aide sociale
Permanent sans aide sociale
Temporaire sans aide sociale
Établissement habilité à l'aide sociale : Oui
Habilité APL : Non communiqué.
[Fiche détaillée](#) 3.8km

Vous pourrez ainsi par la suite prendre contact avec l'assistante de service social du Centre Hospitalier de Pont-Saint-Esprit soit par téléphone au 04.66.33.40.10 ou par mail l.allaire@hopitalpse.fr pour faire le point sur le dossier de l'intéressé.

Conservez bien votre identifiant et votre mot de passe pour pouvoir suivre l'évolution de votre demande.

INFORMATIONS UTILES

Vous trouverez sur la fiche de l'établissement Via Trajectoire les tarifs de nos EHPAD ainsi que les prestations proposées.

Pour informations, des aides financières peuvent être sollicitées :

- **APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie)**

Lors de chaque admission en EHPAD, une demande d'APA est effectuée par le bureau des entrées du Centre Hospitalier de pont-Saint-Esprit. Cette aide financière est définie en fonction du taux de dépendance de la personne et de sa situation financière. Il s'agit d'une aide financière attribuée par le Conseil Départemental du lieu d'habitation avant l'entrée en institution. Cette aide n'est pas récupérable sur succession.

- **Aide au logement**

Un dossier aide au logement peut être sollicité auprès de la CAF ou de la MSA (en fonction du profil de la personne). Cette aide est accordée en fonction de la situation financière du résident.

- **Aide sociale à l'hébergement**

Si la situation financière du résident ne lui permet pas de régler les frais de l'EHPAD, une demande d'aide sociale à l'hébergement peut être instruite auprès du Conseil Départemental. Attention, il s'agit d'une aide récupérable sur succession et les enfants étant soumis à l'obligation alimentaire peuvent être mis à participation financièrement comme l'indique le code civil, article 205 « Les enfants doivent des aliments à leurs père et mère ou autres ascendants qui sont dans le besoin. ».

L'assistante de service social de notre établissement se tient à votre disposition pour de plus amples informations. De plus, vous trouverez aussi des informations complémentaires sur le site suivant dédié aux personnes âgées : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>

Centre Hospitalier de Pont-Saint-Esprit

Vous avez la possibilité de demander à visiter l'établissement en prenant contact avec le cadre du service ou de l'établissement :



Centre Hospitalier
10, Rue Philippe le Bel
30134 Pont-Saint-Esprit
04 66 33 40 10



Résidence Notre Dame
de la Blache
1969, Route de Carsan
30130 Pont-Saint-Esprit
04 66 90 39 69



Résidence Val de Cèze
46 Impasse du Val de Cèze
30630 Cornillon
04 66 50 57 57



Résidence Augusta Besson
Camin de Sarsin
30330 Saint-Paul-les-Fonts
04 66 33 27 30

Site internet : <http://www.hopitalpse.fr/>
Page Facebook : [chpontsaintesprit](https://www.facebook.com/chpontsaintesprit)

